





Communauté de Communes Val de Cher Controis

Département du Loir et Cher

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Pièce 5.10

Vu pour être annexé à la délibération d'arrêt de projet en date du : 24 février 2021
Enquête publique du : 7 janvier au 15 février 2021
Vu pour être annexé à la délibération d'approbation en date du : 30 juin 2021

La délibération relative au droit de préemption urbain sera intégrée au dossier lors de l'approbation du PLUi